



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Communiqué financier

Paris, le 3 novembre 2015

Aéroports de Paris

**Chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de 2015 en progression de 5,3 %
porté par le dynamisme des activités aéronautiques et commerciales**

Information financière au 30 septembre 2015¹ :

- **Trafic passagers des aéroports parisiens** : + 3,9 %, grâce à un été record (+ 8,2 % au 3^{ème} trimestre)
- **Activités aéronautiques** : croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 5,5 % à 762 millions d'euros) et des redevances spécialisées (+ 10,1 % à 156 millions d'euros)
- **Commerces et services** : très forte progression des revenus des activités commerciales (+ 11,7 % à 326 millions d'euros) et CA/PAX² en croissance de 10,5 % à 19,4 €
- **Immobilier** : impact de l'indexation des loyers à l'ICC³ en baisse de 0,98 % au 1^{er} janvier 2015
- **International et développements aéroportuaires** : bonne contribution des nouveaux projets de design aéroportuaire au chiffre d'affaires d'ADP Ingénierie (+ 10,5 % à 54 millions d'euros)

Rappel de l'affinement de l'hypothèse de croissance du trafic 2015⁴ :

- **Trafic 2015 attendu en croissance supérieure ou égale à 3,0 % par rapport à 2014**
- Croissance annuelle moyenne entre 2011 et 2015 du trafic attendue à 2,8 %

Chiffre d'affaires segmenté du Groupe⁵ :

<i>(en millions d'euros – sauf indication contraire)</i>	9M 2015	9M 2014 pro forma⁶	2015/2014
Activités aéronautiques	1 314	1 250	+ 5,1 %
Commerces et services	680	652	+ 4,3 %
Immobilier	199	201	- 0,6 %
International et développements aéroportuaires	67	61	+ 8,9 %
Autres activités	156	148	+ 5,0 %
Eliminations inter-segments	(222)	(229)	- 3,0 %
Chiffre d'affaires consolidé	2 194	2 084	+ 5,3 %
Trafic Groupe (en millions de passagers)	105	99	+ 5,2 %
Aéroports parisiens (CDG + ORY)	73	70	+ 3,9 %
TAV Airports @ 38%	30	27	+ 8,4 %
Aéroports de Paris Management	2	2	+ 4,8 %
CA/PAX (€)	19,4	17,5	+ 10,5 %

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris, a déclaré :

"La croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe des 9 premiers mois de 2015 a été soutenue par la bonne progression des activités aéronautiques et commerciales, avec un CA/PAX en forte hausse de 10,5 %, à 19,4 euros. Le trafic de l'été a été marqué par des journées record qui nous ont permis d'atteindre une croissance de 8,2 % sur le 3^{ème} trimestre 2015. Au-delà de l'effet base lié à la grève des pilotes Air France en septembre de l'année dernière, le trafic a bénéficié du dynamisme de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Amérique du Nord. Ces récents développements nous ont conduits à revoir à la hausse l'hypothèse de croissance du trafic en 2015, qui est désormais attendue supérieure ou égale à 3,0 % par rapport à 2014, et nous conservons notre objectif de croissance de 30 à 35 % de l'EBITDA en 2015 par rapport à 2009 ainsi que notre objectif de CA/PAX à 19 euros en 2015."

¹ Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris conformément à la recommandation AMF – L'information financière trimestrielle ou intermédiaire – DOC-2015-03. Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données sur les 9 premiers mois de l'année 2015 aux données équivalentes de l'exercice 2014

² Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ

³ Indice du coût à la construction tel que défini par l'INSEE

⁴ Voir le communiqué de presse du 12 octobre 2015 – Trafic du mois de septembre 2015 – Affinement de l'hypothèse de trafic 2015 – disponible sur www.aeroportsdeparis.fr

⁵ TAV Airports et TAV Construction sont consolidées suivant la méthode de mise en équivalence (quote-part de résultat net en dessous de l'EBITDA)

⁶ Le chiffre d'affaires pro forma des 9 mois 2014 est présenté en annexe

**AÉROPORTS DE PARIS**

Le monde entier est notre invité

Chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de 2015

Activités aéronautiques

(en millions d'euros)	9M 2015	9M 2014 pro forma	2015/2014
Activités aéronautiques	1 314	1 250	+ 5,1 %
Redevances aéronautiques	762	722	+ 5,5 %
<i>Redevances passagers</i>	500	470	+ 6,3 %
<i>Redevances atterrissage</i>	160	153	+ 4,3 %
<i>Redevances stationnement</i>	103	99	+ 4,1 %
Redevances spécialisées	156	142	+ 10,1 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	366	354	+ 3,6 %
Autres produits	29	33	- 9,9 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Activités aéronautiques" progresse de 5,1 % à 1 314 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en hausse de 5,5 %, à 762 millions d'euros, sous l'effet de l'augmentation des tarifs au 1^{er} avril 2014 (+ 2,95 %) et au 1^{er} avril 2015 (+ 2,4 %) et de la hausse du trafic passagers (+ 3,9 %).

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 10,1 %, à 156 millions d'euros en raison principalement de la hausse du produit de la redevance de dégivrage (+ 62,2 % à 11 millions d'euros), conséquence d'un hiver plus rude en 2015 et de la progression du produit de la redevance pour mise à disposition des banques d'enregistrement (+ 6,0 % à 63 millions d'euros). Pour mémoire, le nombre d'avions ayant nécessité un dégivrage à Paris-Charles de Gaulle a été multiplié par 9 par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de 3,6 % à 366 millions d'euros reflétant notamment la hausse du trafic.

Les **autres produits** sont notamment constitués de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares. Ils sont en baisse de 9,9 % à 29 millions d'euros.

Commerces et services

(en millions d'euros)	9M 2015	9M 2014 pro forma	2015/2014
Commerces et services	680	652	+ 4,3 %
Activités commerciales	326	292	+ 11,7 %
<i>Boutiques côté pistes</i>	234	206	+ 13,2 %
<i>Boutiques côté ville</i>	8	8	+ 4,5 %
<i>Bars et restaurants</i>	24	24	+ 1,1 %
<i>Publicité</i>	23	20	+ 17,1 %
<i>Autres</i>	37	34	+ 8,4 %
Parcs et accès	134	139	- 3,8 %
Prestations industrielles	93	97	- 3,6 %
Recettes locatives	103	105	- 1,8 %
Autres produits	25	21	+ 22,0 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Commerces et services" est en hausse de 4,3 % à 680 millions d'euros.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Le chiffre d'affaires **des activités commerciales** (loyers perçus sur les boutiques, les bars et restaurants, la publicité, les activités de banques et de change et les loueurs de voitures) progresse fortement sur les 9 premiers mois de 2015, avec une croissance de 11,7 % à 326 millions d'euros :

- Au sein de cet ensemble, les loyers issus des boutiques côté pistes s'établissent à 234 millions d'euros, en hausse de 13,2%, sous l'effet combiné de l'augmentation du trafic (+ 3,9 %), notamment des destinations fortement contributrices, et du chiffre d'affaires par passager¹ (+ 10,5 % à 19,4 euros).
- Cette performance est principalement attribuable aux bons résultats des points de vente de la zone internationale (*Duty Free*), traduction de i/ la progression du trafic des faisceaux fortement contributeurs, ii/ l'ouverture au 4^{ème} trimestre 2014 des boutiques de la zone centrale du Hall K du terminal 2E et iii/ l'effet change favorable sur certaines devises (l'euro étant à un niveau faible par rapport au Yuan chinois ou au Dollar américain par exemple). Le chiffre d'affaires par passager des points de vente *Duty Free* est donc en forte hausse de 12,9 % à 35,7 euros. D'autre part, le chiffre d'affaires par passager des points de vente de la zone Schengen (*Duty paid*) est en hausse de 3,3 % à 7,2 euros.

Le chiffre d'affaires des **parkings** diminue de 3,8 % et s'établit à 134 millions d'euros, principalement à cause de la baisse de la durée de stationnement.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en baisse de 3,6 % à 93 millions d'euros en raison de la baisse de refabrications internes.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en baisse de 1,8 % à 103 millions d'euros.

Les **autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 22,0 % à 25 millions d'euros.

Immobilier

(en millions d'euros)	9M 2015	9M 2014 pro forma	2015/2014
Immobilier	199	201	- 0,6 %
Chiffre d'affaires interne	38	39	- 2,6 %
Chiffre d'affaires externe (réalisé avec des tiers)	161	162	- 0,4 %
<i>Terrains</i>	77	76	+ 2,1 %
<i>Bâtiments</i>	66	67	- 2,2 %
<i>Autres</i>	19	19	- 2,0 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Immobilier" est en baisse de 0,6 % à 199 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires interne** est en baisse de 2,6 % à 38 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe** est en légère baisse de 0,4 % à 161 millions d'euros en raison principalement de l'effet négatif de l'indexation des loyers sur l'indice du coût de la construction au 1^{er} janvier 2015 (- 0,98 %).

¹ Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	9M 2015	9M 2014 pro forma	2015/2014
International et développements aéroportuaires	67	61	+ 8,9 %
ADP Ingénierie	54	49	+ 10,5 %
Aéroports de Paris Management	12	12	+ 3,1 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "International et développements aéroportuaires" est en hausse de 8,9% à 67 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**ADP Ingénierie** s'établit en hausse de 10,5 % à 54 millions d'euros en raison du gain de nouveaux projets notamment au Moyen-Orient et aux premières missions réalisées sur l'aéroport de Santiago du Chili. A fin septembre 2015, le carnet de commandes contractuel d'ADP Ingénierie s'élève à 57 millions d'euros pour période 2015 – 2018.

Le chiffre d'affaires d'**Aéroports de Paris Management** est en hausse de 3,1 % à 12 millions d'euros, suite à l'augmentation de l'activité dans les aéroports mexicains et les premiers travaux réalisés pour l'aéroport de Santiago du Chili.

Autres activités

(en millions d'euros)	9M 2015	9M 2014 pro forma	2015/2014
Autres activités	156	148	+ 5,0 %
Hub One	98	93	+ 4,8 %
Hub Safe	58	52	+ 11,2 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Autres activités" est en hausse de 5,0 % à 156 millions d'euros.

Hub One voit son chiffre d'affaires augmenter de 4,8 % à 98 millions d'euros en raison de la progression de l'activité de la division Mobility.

Le chiffre d'affaires d'**Hub Safe**¹ est en hausse de 11,2 % à 58 millions d'euros, principalement liée au gain du marché de sécurité de l'aéroport de Nantes.

Chiffre d'affaires consolidé par trimestre

(en millions d'euros)	T1 2015	T2 2014	T3 2015	9M 2015	Var. T1 2015/2014	Var. T2 2015/2014	Var. T3 2015/2014	Var. 9m 2015/2014
Chiffre d'affaires	671²	751	772	2 194	+ 5,4 %	+ 5,0 %	+ 5,5 %	+ 5,3 %
Activités aéronautiques	398	446	470	1 314	+ 5,8 %	+ 5,0 %	+ 4,6 %	+ 5,1 %
Commerces et services	210	239	232	680	+ 2,1 %	+ 6,4 %	+ 4,1 %	+ 4,3 %
Immobilier	73 ²	64	62	199	+ 12,0 %	- 9,9 %	- 3,1 %	- 0,6 %
International et développements aéroportuaires	18	23	25	67	+ 12,6 %	+ 7,2 %	+ 8,0 %	+ 8,9 %
Autres activités	48	53	55	156	+ 2,7 %	+ 4,4 %	+ 7,7 %	+ 5,0 %
Eliminations inter-segments	(76)	(75)	(72)	(222)	+ 3,8 %	- 3,3 %	- 8,9 %	- 3,0 %

¹ Anciennement appelée "Alyzia Sûreté"

² Ajusté IFRIC 21



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Faits marquants du troisième trimestre intervenus depuis la publication des résultats semestriels publiés le 29 juillet 2015

Evolution du trafic sur les 9 premiers mois de 2015

- Trafic passagers du groupe Aéroports de Paris pondéré des taux de participation¹ :

Trafic Groupe (en millions de passagers)		Participation ADP	Trafic pondéré A fin septembre 2015	2015-2014
Groupe ADP	Paris (Charles de Gaulle + Orly)	@ 100%	73,2	+ 3,9 %
	Aéroports régionaux mexicains	@ 25,5% @16,7% ²	0,5	+ 16,3 %
	Zagreb	@ 21%	0,4	+ 6,9 %
	Jeddah-Hajj	@ 5%	0,3	- 4,4 %
	Amman	@ 9,5%	0,5	- 0,3 %
	Maurice	@ 10%	0,2	+ 9,1 %
	Conakry	@ 29%	0,1	+ 2,7 %
Groupe TAV Airports	Istanbul Atatürk	@ 38%	17,8	+ 9,4 %
	Ankara Esenboga	@ 38%	3,5	+ 10,3 %
	Izmir	@ 38%	3,5	+ 9,6 %
	Autres plates-formes ³	@ 38%	5,0	+ 3,1 %
TOTAL GROUPE			105,0	+ 5,2 %

- Sur les plates-formes parisiennes :

Sur les 9 premiers mois de 2015, le trafic d'Aéroports de Paris progresse de 3,9 % avec un total de 73,2 millions de passagers, dont 50,5 millions de passagers à Paris-Charles de Gaulle (+ 4,1 %) et 22,7 millions de passagers à Paris-Orly (+ 3,5 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

Répartition géographique ADP	9m 2015 Var. 15/14	Part dans le trafic total
France	+ 2,1 %	16,7 %
Europe	+ 4,5 %	43,5 %
Autre International	+ 4,0 %	39,8 %
<i>Dont</i>		
Afrique	+ 1,1 %	10,9 %
Amérique du nord	+ 6,9 %	10,0 %
Amérique latine	+ 3,4 %	3,1 %
Moyen-Orient	+ 6,5 %	4,8 %
Asie-Pacifique	+ 6,6 %	7,0 %
DOM-COM	- 1,4 %	3,9 %
Total ADP	+ 3,9 %	100 %

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de 6,8 %. Le taux de correspondance atteint 23,6 %, en augmentation de 0,6 point.

Le nombre de mouvements d'avions (530 882) est en hausse de 1,3 %.

L'activité fret et poste est en baisse de 0,8% avec 1 602 140 tonnes transportées.

¹ Directe ou indirecte

² De SETA, qui détient 16,7% de la société GACN qui contrôle 13 aéroports mexicains

³ En prenant en compte pro forma le trafic de Milas Bodrum en 2014, le trafic des autres plates-formes de TAV Airports serait en diminution de 4,6 % depuis le début de l'année 2015



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Mise en place d'un nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers.

Par ailleurs, le principal autre changement opéré réside dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés. En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts.

Le chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2014 pro forma est présenté en annexes du présent communiqué.

Signature du Contrat de Régulation Economique 2016-2020

Aéroports de Paris et l'Etat ont formellement signé le 31 août 2015 le contrat de régulation économique portant sur la période 2016-2020. Les principales caractéristiques de ce contrat, dont l'économie a été arrêtée le 29 juillet 2015, ont été présentées dans le communiqué de presse publié le 29 juillet 2015 et disponible sur le site internet www.aeroportsdeparis.fr.

Le Contrat de Régulation Economique 2016-2020 est accessible sur le site internet du Groupe : www.aeroportsdeparis.fr.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Evènements intervenus depuis le 30 septembre 2015

Affinement de l'hypothèse de croissance du trafic en 2015

Les récents développements de trafic ont conduit le groupe Aéroports de Paris à revoir à la hausse son hypothèse de croissance du trafic à Paris en 2015 par rapport à 2014 : cette dernière, qui était de 2,6 % précédemment, devient "supérieure ou égale à 3,0 %". L'estimation de la croissance moyenne annuelle du trafic sur la période 2011-2015 devient par conséquent 2,8 %, contre 2,7 % précédemment¹.

Annonce des objectifs 2020 du groupe Aéroports de Paris²

Sur la base d'une hypothèse de croissance du trafic de 2,5 % en moyenne par an entre 2016 et 2020, Aéroports de Paris s'est fixé pour objectifs à horizon 2020 :

- **REMUNERATION DES CAPITAUX INVESTIS SUR LE PERIMETRE REGULE** : rentabilité des capitaux employés du périmètre régulé au niveau du coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à 5,4 % en 2020, rendue possible grâce aux équilibres de la stratégie industrielle d'Aéroports de Paris contenus dans le Contrat de Régulation Economique 2016-2020 signé avec l'Etat à l'été 2015;
- **QUALITE DE SERVICE** : Atteinte de la note globale ACI/ASQ³ de 4 (sur 5), grâce à des engagements forts;
- **RENTABILITE** : Croissance de l'EBITDA⁴ consolidé comprise entre 30 et 40 % entre 2014 et 2020, reposant sur une discipline financière stricte et des objectifs ambitieux de développement de l'ensemble des activités du Groupe ;
- **COMMERCES** : CA/PAX⁵ attendu à 23 euros en année pleine après la livraison des projets d'infrastructure prévus sur la période 2016-2020 ;
- **IMMOBILIER** : Croissance des loyers externes (hors refacturations et indexation) des activités immobilières comprise entre 10 et 15 % entre 2014 et 2020 ;

Le plan stratégique et les objectifs financiers du Groupe sont au service de la stratégie industrielle en faveur de la compétitivité de l'ensemble du secteur aérien et des territoires, en cohérence avec le Contrat de Régulation Economique signé le 31 août 2015. Le plan stratégique comprend une hypothèse d'un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe jusqu'en 2020 en dividendes.

¹ Voir le rapport financier semestriel 2015 disponible sur le site www.aeroportsdeparis.fr

² Voir le communiqué de presse du 12 octobre 2015 "Aéroports de Paris présente son plan stratégique 2016-2020 "Connect 2020" disponible sur www.aeroportsdeparis.fr

³ Indicateur de qualité de service aéroportuaire (Airport Service Quality) réalisé par l'Airport Council International

⁴ Résultat opérationnel courant (y compris sociétés mises en équivalence (MEE) opérationnelles) majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises.

⁵ Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Une conférence téléphonique aura lieu ce jour à 9h00, CET

- Ecoute en direct
 - Depuis la France : + 33 (0)1 70 77 09 34
 - Depuis l'international : + 44 (0) 203 367 9453
- Ré-écoute à partir de 12h00, CET
 - Depuis la France : +33 1 72 00 15 00
 - Depuis l'international : +44 203 367 9460
 - Code d'accès : 295 805 #
- La présentation est accessible sur le site internet : www.aeroportsdeparis.fr

Agenda

- **Trafic du mois d'octobre 2015** : 12 novembre 2015
- **Résultats annuels 2015** : 16 février 2016 (*après fermeture des marchés*)

Relations Investisseurs

Aurélien Cohen : + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Contact presse

Elise Hermant : + 33 1 43 35 70 70

Site internet : www.aeroportsdeparis.fr

www.aeroportsdeparis.fr

Relations Investisseurs : Aurélien Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Opinion + 33 1 43 35 70 70

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.



Annexes

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2014 pro forma

Nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat segmenté par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales par segment,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers consolidés.

Application de l'interprétation de la norme IFRIC 21

L'application de l'interprétation IFRIC 21 rend obligatoire la reconnaissance d'un passif au titre des taxes à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes) et conduit à retraiter certaines taxes préalablement étalées sur l'exercice. Les taxes concernées par ce retraitement au niveau du Groupe sont la taxe foncière, la taxe sur les bureaux en Ile de France et la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et se situent au niveau des charges courantes du Groupe. Le résultat net part du Groupe retraité du 1^{er} semestre 2014 est par conséquent minoré de 20 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe publié, sous les effets suivants :

- Impact de -42 millions d'euros en charges courantes sous l'effet de la comptabilisation au 30 juin 2014 de la totalité des taxes décrites ci-dessus ;
- Effet sur l'impôt : + 14 millions d'euros ;
- Effet sur la participation des salariés : + 2 millions d'euros.

Ce retraitement entraîne un impact sur l'EBITDA du 1^{er} semestre 2014 des segments qui se décompose comme suit :

- -21 millions d'euros sur le segment Activités aéronautiques,
- -12 millions d'euros sur le segment Commerces et services,
- - 1 millions d'euros sur le segment Immobilier.

Des effets de sens contraire seront observés au second semestre. Ce retraitement n'a donc pas d'impact sur les comptes annuels 2014.

Autres changements

Par ailleurs, un autre changement a été opéré dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés.

- En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts ;
- Au 30 juin 2014, la production immobilisée qui s'élevait à 42 millions d'euros, a été répartie en diminution des frais de personnels pour 28 millions d'euros et en diminution des autres coûts pour 14 millions d'euros.

Le Groupe a également procédé au reclassement de certains frais de formation du personnel pour 3 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014. Ces frais de formations, réalisés par un organisme externe et considérés comme ayant une contrepartie pour le Groupe, étaient auparavant présentés en "Impôts et taxes" et sont désormais présentés en "Autres services et charges externes".



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Les impacts de ces trois changements sur les segments se décomposent comme suit à fin septembre 2015 :

(en millions d'euros)	9m 2014 publié	9M 2014 pro forma
Chiffre d'affaires	2 081	2 084
Activités aéronautiques	1 251	1 250
Commerces et services	705	652
Immobilier	198	201
International et développements aéroportuaires	61	61
Autres activités	148	148
Eliminations inter-segments	(282)	(229)

Le détail de l'impact sur le segment Commerces et services et le segment Immobilier se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	9m 2014 publié	Variance	9m 2014 Pro forma	Explication
Activités commerciales	292	-	292	▪ Pas d'impact
Parcs et accès	138	-	139	▪ Aucun impact significatif
Prestations industrielles	33	63	97	▪ Ventes d'énergie internes ▪ Précédemment en "Autres produits" ▪ Toujours compensées en éliminations inter-segments
Recettes locatives	76	28	105	▪ Recettes locatives internes ▪ Précédemment en "Autres produits" ▪ Toujours compensées en éliminations inter-segments
Autres produits	165	(144)	21	▪ Ventes d'énergie internes (63 millions d'euros) reclassés en Prestations industrielles ▪ Recettes locatives internes (28 millions d'euros) reclassés en Recettes locatives ▪ 53 millions d'euros de prestations internes directement éliminées en charges dans les autres segments
Commerces et services	705	(53)	652	▪ 53 millions d'euros de prestations internes directement éliminées en charges dans les autres segments
Eliminations inter segments	(282)	+53	(229)	▪ 53 millions d'euros de prestations internes directement éliminées en charges dans les autres segments
Immobilier	198	+3	201	▪ IFRIC 21
Chiffre d'affaires total	2 081	+3	2 084	▪ Impact immobilier

fin